

#124
DÉC. 2016



LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL

www.lesmolieres.fr



GROUPE DE TRAVAIL "alimentation & production locales"

GROUPE DE TRAVAIL "énergie"

© film-documentaire "DEMAIN"



- **CO-CONSTRUIRE DEMAIN** : deux groupes sont constitués, **inscrivez-vous !**
- **RÉFORMER NOS INSTITUTIONS**, une perspective d'actualité...
- **RECENSEMENT 2017** : toutes les infos pour **faciliter l'opération.**



LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL www.lesmolières.fr

Directeur de la publication : **Yvan LUBRANESKI**
Conseillère municipale déléguée à la communication : **Florence HANNA**
Impression : **Grenier** / Photos : **Jean-Luc SER** Photo édito : Daniel BROCHIER
Secrétariat de rédaction : **Laura BAUM**

Ont participé également à ce numéro : Élisabeth LE BOULANGER, Sylvie TRÉHIN, Frédérique PROUST, Marc PRABONNAUD, Jean-Paul GRUFFEILLE, Chrystelle HISEL, Pierre PRUNET, Claude GUILLEMIN, Anne-Valérie JOOSTEN, Isabelle BOUVIER, Hélène POUZOULLIC, Jeannik MARCAULT, Éric MASSIOU, Grégory HÉRON, et celles et ceux que nous aurions oubliés : d'avance merci aussi à eux.

4-12 [Retour sur images](#)

14-15 [Travaux](#)

16-17 [AGENDA détachable](#)

18 [Culture : TSQY et Balade Musicale](#)

21 [Les conseils municipaux](#)

22-23 [CO-CONSTRUIRE DEMAIN](#)

24-25 [RÉFORMER NOS INSTITUTIONS](#)

26-27 [RECENSEMENT 2017](#)

29 [Infos municipales en bref](#)

30 [Mots croisés](#)



LA CAPACITÉ DE RÉSILIENCE DES TERRITOIRES NE TOMBERA PAS DU CIEL

Dans l'édito du précédent numéro, je faisais part d'une voix à porter au congrès national des maires ruraux. J'y ai trouvé des édiles dévoués à leurs communes, tant pour la qualité des services publics, les conditions de la réussite scolaire, la solidarité avec les plus fragiles, que pour les bonnes pratiques au bénéfice de notre environnement.

Cela m'a renforcé dans la décision de ne plus faire partie d'une formation politique qui ne joue plus son rôle de laboratoire d'idées et de prise directe avec les citoyens. Le rôle des partis sera sans doute essentiel dans la société de demain, mais pour l'instant il est pertinent, si l'on veut optimiser son temps d'élu au service de l'intérêt général, de travailler les relations avec celles et ceux qui sont confrontés, sur le terrain, aux mêmes problématiques.

C'est ensemble en effet que nous inventerons et que nous partagerons les solutions qui ne nous viennent pas "d'en haut".

Celles et ceux, aux Molières, qui en ont conscience, s'impliquent déjà dans les nombreux comités consultatifs qui participent de cette co-construction. L'offre vous permet maintenant de vous impliquer où vous voulez et autant que vous le voulez.

Nous gagnerons collectivement à chaque apport, même modeste, d'une habitante ou d'un habitant des Molières.

À l'issue de la projection du film "DEMAIN" où vous étiez plus d'une centaine, plusieurs ont inscrit leur participation aux deux nouveaux groupes de travail "énergie" et "alimentation et production locales". (voir aussi p. 22 de ce bulletin municipal pour vous inscrire)

Participer à la création de projets pour le village et surtout à leur mise en oeuvre, c'est pour rien d'autre que vous-même, vos enfants, vos proches que vous le faites ou que vous le ferez.

C'est ce qui m'a motivé, et c'est aussi parce qu'avant nous, d'autres ont donné beaucoup pour faire des Molières ce dont nous avons hérité, et je pense principalement à Claude Guillemin, maire de 1977 à 2008.

Ce bien précieux, dans les mois qui viennent et les péripéties qu'il nous faudra traverser à l'échelle nationale et internationale, nous devons être nombreuses et nombreux à le faire fructifier.

Assurons notre autonomie et innovons pour traverser le temps ensemble dans les meilleures conditions.

En cette fin d'année, je vous souhaite ainsi qu'à vos proches et familles de très bonnes fêtes.

En janvier, nous partagerons ensemble la Galette des MoliéRois, le dimanche 15, pour nous souhaiter une bonne année et de beaux projets d'avenir.

Yvan LUBRANESKI
Maire des Molières





1-2 & 8-9 octobre : Hélium Parcours d'artistes 2016

L'exposition des peintures de GOMES, des sculptures d'Isabelle FAUVE-PIOT, dans l'écrin électromusical de Charles-Édouard PLATEL, ont ravi un public nombreux venu des Molières et des alentours dans le cadre de cette manifestation annuelle.



6 octobre : Ateliers de prévention routière pour nos aînés

Une grande première dans notre département ! Le Service Éducation et Sécurité Routière de la Direction Départementale des Territoires de l'Essonne a proposé à nos aînés une action de sensibilisation aux risques routiers que l'on soit automobiliste, cycliste ou piéton. Organisée par notre CCAS, cette session a rencontré un vrai succès en termes de fréquentation et d'échanges. Succès intimement lié au professionnalisme et à la disponibilité des intervenants, au caractère à la fois éducatif mais aussi ludique des ateliers proposés. Par exemple, quand certains se replongent dans les épreuves du code de la route, d'autres "titubent" après avoir chaussé des lunettes simulant l'ivresse ou la fatigue. Tous restent étonnés devant la "valise alcool" par la différence, certes connue par tous, entre un verre "maison" et un verre servi au comptoir.

Puis, un peu plus riche qu'avant grâce aux précieux rappels et conseils de nos sympathiques instructeurs, chacun a repris sa route.

Pour les membres du CCAS, **Élisabeth Le Boulanger**



12 octobre : Séance plénière d'installation du Conseil Municipal des Enfants

Suite au vote des CM1 et CM2 début octobre pour renouveler partiellement le Conseil Municipal des Enfants, 8 nouveaux élus parmi les 13 candidat-e-s de CM1 ont remplacé les enfants partis au collège.

Ce sont : **Raphaël DA COSTA, Alice DAROT, Rachel DRUON, Victoria GUYON, Nathan HABART, Anaïs L'HERMITE, Jules MASSIOU et Julian OLIVARES.**

Ils ont reçu leurs écharpes tricolores, préparées par Christine Mancion, et sont prêts à mettre leurs idées à contribution des 3 commissions : cadre de vie & civisme, culture & fêtes, sports & loisirs. *Félicitations à nos nouveaux élus !*

14 octobre : Soirée Corse

L'Île de Beauté s'est invitée aux Molières à l'occasion de la soirée corse organisée par le Comité des Fêtes, de l'Animation et de la Culture.

La salle du Paradou avait été abondamment décorée par les bénévoles toujours très actifs et mobilisés pour installer tables, bancs, chaises etc. Près de 140 convives ont pu déguster quelques spécialités de l'île : charcuterie variée, fromages de brebis, gâteaux secs avec confiture de figes.

Vers 21 heures, le groupe **STONDE DI PIACÈ** originaire de Bastia, composé de 5 musiciens, a pris place sur la scène, le concert pouvait commencer !

Un répertoire très éclectique associant chansons traditionnelles, chants polyphoniques, morceaux de leur composition sans oublier des solos de guitare. Au fil du concert, les interprètes ont transporté au son des guitares les spectateurs vers un voyage intimiste et ensoleillé au cœur de la Méditerranée.

Des voix puissantes, d'une grande intensité, une musique se mariant intimement aux sonorités de la langue corse. Le groupe qui a su établir un contact simple et direct avec le public a été longuement ovationné.

Tous les ingrédients étaient réunis pour la réussite de cette belle soirée ; la convivialité était de règle, un concert apprécié de tous et des acteurs qui ont contribué à ces quelques instants de bonheur et d'évasion.

Pierre Pruneta





15 octobre : Fête de la science à l'espace culturel & associatif

Chercheurs et professionnels du village ont invité petits et grands à développer leur culture scientifique et leur curiosité. Jeux autour des couleurs de la chimie avec Pascal Parneix, la filière hydrogène avec Séverine Martranchard, créativité "on-line" avec "Scratch" présenté par Francis Lalanne, et enfin les lasers de Pascal Monot, ont permis des échanges et des apprentissages au profit des nombreux jeunes participants.



20 octobre : Le film "Demain" pour les agents municipaux

Lors de son séminaire de rentrée, l'équipe municipale avait visionné le film puis lancé des pistes de réflexion et d'action. Avant la diffusion aux habitants et la formation de groupes de travail (voir p. 20), les agents municipaux, quelle que soit leur fonction dans notre village, ont été **sensibilisés** le 20 octobre lors d'une projection organisée sur leur temps de travail, qui fera l'objet d'une restitution.

31 octobre : Soirée d'Halloween pour les collégiens

Le conseiller municipal délégué à la jeunesse, Stéphane Miot, par de nombreuses activités, travaille la **continuité des liens avec nos jeunes ados** lorsqu'ils ont quitté l'école du village. Ils se sont donnés ainsi rendez-vous à l'occasion d'Halloween et posé dans la salle du conseil municipal. N'hésitez pas à prendre contact avec Stéphane : stephane.miot@lesmolières.fr



5-6 novembre : Marché Gourmand et Salon Artisanal

Un grand merci à tous les parents et aux maîtresses venus aider la Caisse des Écoles à l'occasion du Marché Gourmand. Nous avons été ravis de retrouver les parents bénévoles qui nous soutiennent à chaque manifestation, et heureux d'accueillir de nouveaux parents.

Merci aussi à notre épicier Thibault, qui a offert à la Caisse des Écoles le vin chaud.

Merci à Stéphane du Centre Équestre, qui a offert la paille permettant à nos artisans et visiteurs de garder les pieds au sec tout le week-end !

Merci à Vincent qui chaque année régale nos artisans. Enfin, merci à tous les bénévoles du village fidèles à la Caisse des Écoles dont l'aide nous est indispensable.

Cette journée nous a permis de dégager un bénéfice de 4 669€ en hausse de +11% par rapport à 2015.

Beaucoup d'artisans sont venus nous remercier de l'accueil qui leur a été fait et ont exprimé le plaisir de retrouver chaque année une équipe dynamique et souriante.

Stéphane Miot, Vice-Président de la Caisse des Écoles



11 novembre : Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918

Discours du Maire, Yvan Lubraneski

Seul le prononcé fait foi.



"Mesdames et messieurs les élus,
 Messieurs les représentants des associations d'anciens combattants, de l'ARAC, de la FNACA et de l'UNC,
 Monsieur le représentant de la Gendarmerie de Limours,
 Monsieur le Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Limours,
 Monsieur le représentant de l'Établissement Public d'Insertion de la Défense,
 Mesdames et Messieurs les musiciens de l'Ensemble Musical du Hurepoix,
 Chers enfants de l'école Anne Frank, ainsi que leurs enseignants venus nombreux,
 Chers conseillers municipaux enfants,
 Chers habitantes et habitants des Molières,

Nous sommes réunis ce jour pour commémorer ensemble l'Armistice du 11 novembre 1918, mettant fin à la première guerre mondiale, et pour honorer tous nos morts pour la France, et bien sûr ceux des Molières.

Depuis deux ans maintenant, c'est un centenaire que nous commémorons. 2014, 2015, et maintenant 2016.

Chers enfants, c'est à vous que je veux m'adresser d'abord.

Il y a un peu plus de trente ans, quand j'avais votre âge, mon père m'emmenait systématiquement dans toutes les cérémonies commémoratives, parfois même, si nous étions en vacances, il se renseignait pour connaître l'horaire local de la cérémonie et y assister.

C'est sûrement ce que font vos parents avec vous aujourd'hui, ou, peut-être, c'est vous-mêmes qui les avaient amenés ici.

Je dis cela, parce que je veux vous dire, chers enfants, que toutes mes forces d'élu et de bénévole ne sont dirigées que vers vous.

Enfant, je trouvais ces cérémonies parfois rébarbatives : on y entendait toujours un peu les mêmes discours.

Et les discours convenus, ce n'est pas ce qui me manque aujourd'hui.

Ce qui me manque aujourd'hui, c'était la sensation que j'avais de me sentir en sécurité. Ce qui me manque aujourd'hui, c'était la sensation que notre société se construisait enfin uniquement pour nous assurer la paix et la joie.

Naïvement, je me disais qu'avec toutes ces violences et le prix du sang payé par le peuple, nous avions tiré tous les enseignements propres à nous préserver de reproduire la bêtise monumentale qu'est la guerre des uns contre les autres.

Aujourd'hui, vous découvrez un monde où les "têtes pensantes" de l'Éducation Nationale vous apprennent à vous cacher derrière des tables et à vous confiner.



Aujourd'hui, vous découvrez un monde où les écrans vous invitent à voir tout ce que vous pouvez posséder, et donc aussi ce que vous n'avez jamais, ce qui produira envie et frustration.

Aujourd'hui, vous découvrez un monde où subsistent et même parfois s'aggravent des inégalités qui créent du ressentiment. Ces inégalités nourrissent la compétition entre les hommes, la haine de l'autre et le sentiment de n'avoir pas sa place ou son rôle.

Aujourd'hui, vous découvrez un monde où il n'y aura jamais de travail pour tous. Vous découvrez un monde où les dirigeants politiques vous disent qu'il y aura du travail pour tous. Sans jamais remettre en cause cette vision et se mettre justement au travail pour inventer une organisation où chacun aurait sa place sans avoir forcément un emploi au sens où nous l'entendons aujourd'hui.

Voilà pourquoi je vous dis, chers enfants, que toutes mes forces d'élite et de bénévoles ne sont dirigées que vers vous.

C'est vous qui construirez le monde de demain.

Dire tout cela, c'est faire peser beaucoup sur vos épaules aujourd'hui, et j'en suis conscient et désolé. Et donc, je veux vous donner de l'espoir et de l'énergie.

Vous faire la promesse que, tous les adultes que vous voyez ici, rassemblés autour de notre Monument aux Morts, vous faire la promesse que toutes leurs actions d'élus ou de bénévoles ne sont dirigées que vers vous, pour vous assurer un monde meilleur.

Vous faire la promesse que, parmi tous ces adultes rassemblés ici,

celles et ceux qui n'ont pas encore participé à une œuvre ou une action collective vont commencer demain, parce que la seule et unique solution est là, entre nos mains.

Le peuple n'a de pouvoir que s'il a de la volonté.

Si vous croyez que vous choisirez demain ceux qui décideront pour vous, en tapant un numéro sur une télécommande comme on vote dans une émission de télé-réalité, en restant dans l'entre-soi... si vous croyez cela, alors le monde accouchera d'un monstre totalitaire, qui sera très difficile à renverser, au prix du même sang qu'ont versé nos aînés pour nous.

Par contre, si vous croyez, comme Jean Jaurès en 1903, qu'il faut refuser la loi du mensonge triomphant, ses applaudissements imbéciles et ses huées fanatiques,

Si vous croyez, comme Pierre Mendès-France en 1955, que la volonté populaire doit se mobiliser pour ne pas laisser la politique à des initiés ni à des techniciens,

Alors nous aurons le pouvoir de nous émanciper à la fois des clowns, des tyrans et des oligarques.

Alors, plus qu'au bruit des bottes, nous aurons mis fin au silence des pantoufles et aux bavardages inutiles des commentateurs, tous ceux qui se réveillent avec la gueule de bois, n'ayant pas vu changer les choses.

Je vous fais la promesse, chers enfants, que nous mettrons notre énergie à cela, et je vous appelle tous, ici, à y participer."



HUGO L.B.S.
LOCATION BENNES
GRAVATS FERRAILLES ENCOMBRANTS
LOCATION PELLE
AVEC CHAUFFEUR
Assainissement
Terrassement
DEVIS GRATUIT!
M. HUGO
Tél./Fax 01 60 12 90 49
Port. 06 75 37 34 57
Email : hugo-philippe@orange.fr

AVOTRE SERVICE
L'ENTRETIEN INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
DE VOTRE PROPRIÉTÉ
• Elagages
• Revêtements murs et sols
• Electricité
• Plomberie
• Couverture-Démoussage
• Serrurerie
• Peinture
Tous travaux dépannages 24/24 h
S.A.R.L. "A VOTRE SERVICE"
19, Chemin de Cernay 91470 LES MOLIÈRES Tél : 01.60.12.43.31
Voit : 06.85.05.23.31 Email : avotreservice.derele@stfr.fr
N° Siret 409 561 719 00017

SAS CUSTODIO
Maçonnerie Générale - Tous corps d'Etats - Ravalement Projeté
Maçonnerie Générale
Tous corps d'Etats
Ravalement Projeté
6, rue de Boullay
91470 Les Molières
www.sascustodio.com
Tél./Fax: 01 60 12 57 46
Port : 06 84 44 77 69

VEIGA RENOV
Maçonnerie générale
Salle de bain clés en main
06.07.96.38.14
0160126146
jose.veiga.manuel@orange.fr
91470 Les Molières

TRAVAUX PUBLICS DE SOISY
Ensemble, réalisons vos projets
Aménagements urbains, Equipements collectifs, Travaux routiers & particuliers, Equipements industriels & logistiques
TRAVAUX PUBLICS DE SOISY 35, rue de la Ferté-Alais 91840 Soisy-sur-Ecole
www.tpsaisy.fr - Tél. : 01 64 98 03 83 - Fax : 01 64 98 44 10 - Email : tpsaisy@wanadoo.fr

POUR TOUT SAVOIR SUR VOTRE EAU

Rendez-vous sur :
www.lyonnaise-des-eaux.fr



EAU
DANS MA
COMMUNE

12 novembre : Journée ludique

Organisée dans les trois salles de l'espace culturel & associatif Guy Jean-Baptiste Target, petits et grands ont apprécié cette journée ludique pour jouer et découvrir de nouveaux jeux.

Catherine Bossut et Sylvain Prelat de Didacto et Ludoshop ont présenté une gamme de jeux très diverse et variée.

Grâce à la Caisse des Écoles et ses bénévoles, tous ont pu profiter de boissons et gâteaux pour le goûter, préparés par les parents.

Encore une occasion réussie de favoriser les échanges et la convivialité au sein de notre village.



13 novembre : Retour des plaques de cocher après restauration

Venu en Septembre dernier pour décrocher et restaurer les **plaques de cocher** du village, situées rue de Cernay et Place de la Mairie, Nicolas Jamois fut de retour en novembre pour les repositionner.

Leur belle couleur bleue témoigne du travail de ce passionné, qui a déjà rénové méticuleusement des dizaines d'autres plaques de cocher en France et favorise ainsi la valorisation du patrimoine local.



14 novembre : Intervention scolaire au sujet du Téléthon

Lundi 14/11/2016 tous les CM2 ont bénéficié d'une présentation du rôle du Téléthon et une information sur les maladies génétiques par une personne bénévole de l'AFM.

Qu'est-ce que le Téléthon ?

Téléthon est composé du mot « télé » pour télévision et du suffixe « thon » pour marathon. Le Téléthon se déroule tous les ans depuis 1987 et dure tout un week end.

C'est un événement caritatif : il sert à récolter de l'argent pour que des scientifiques puissent chercher des solutions pour soigner les maladies génétiques comme la myopathie.

L'argent est également utilisé pour aider et accompagner les malades. Tout le monde peut participer au Téléthon, tout le monde peut donner de l'argent.

Par exemple, aux Molières, tous les primaires courent pour récolter de l'argent, un tour vaut 1 euro, par élève. **La course des élèves des Molières aura lieu le samedi 3 décembre à partir de 9h dans le bois du Paradou (voir agenda p.16).**

La génétique

Dans le corps il y a 60 000 milliards de cellules. Il y a plusieurs sortes de cellules : celles du sang, celles de la peau etc...

Ces cellules se régénèrent : celles du sang prennent 4 mois, celles de la peau 2 semaines. Dans les cellules il y a les chromosomes, 23 paires donc 46 en tout. La 23ème paire sert à savoir si l'on est une fille ou un garçon : quand il y a XX on est une fille, quand il y a XY on est un garçon. Dans les chromosomes il y a l'ADN. Le mot ADN signifie acide désoxyribo-nucléique.

L'ADN est un plan de fabrication de notre corps. Dans l'ADN il y a 25000 gènes : les gènes sont des informations précises.



Les maladies génétiques

Il existe 8 000 maladies génétiques. Une maladie génétique se produit quand il manque des gènes ou qu'ils ne sont pas au bon endroit. Ce n'est pas une maladie qui s'attrape.

En France il y a 3 millions de personnes avec une maladie génétique soit une personne sur 20.

Certaines de ces maladies sont dites orphelines car elles sont très rares. Il faut savoir que les gens malades font tout pour vivre comme nous. Et c'est pour cela qu'il faut faire le maximum pour les aider dans leur maladie.

Notre action

L'année dernière nous avons récolté 2600 € aux Molières. C'est pour ça qu'il faut faire un maximum de tours. Cette année il faudrait récolter encore plus pour aider et soigner pas mal de gens.

C'est pour cela que l'on s'entraîne à courir le plus longtemps possible.

Le Téléthon c'est de la solidarité !

« Je pense que c'est un soulagement pour les parents de savoir que nous avançons dans la recherche des maladies. Le courage des enfants et leur motivation sont vraiment touchants. Pour moi courir pour le Téléthon est un pas en avant pour les enfants » Cloé L.

« Moi je veux faire plein de tours en courant pour donner plein de sous car moi ça me fait de la peine. Je ne sais pas ce qu'ils ressentent mais sur les vidéos qu'on a vues ils ont l'air d'être contents, tout sauf le mot triste » Alexandre.

20 novembre : Concert d'Issiba à l'église

Au son des flûtes, de la basse, de la guitare et de l'accordéon diatonique, le public a découvert **un univers musical très coloré** et passé un moment très agréable lors de ce dimanche pluvieux.

En partenariat avec la commune, les Amis de l'église des Molières ouvrent régulièrement à la culture ce lieu, et invite aussi les habitants à participer aux projets de restauration du bâtiment.

Pour plus d'information, contactez Hélène Pouzoulic : 01 60 12 42 19





19-26 novembre : "Mémoire au Village" a exposé pour ses 20 ans

Une partie des travaux réalisés par cette section de l'association "Sports & Loisirs des Molières" ont ainsi pu être présentés, ainsi que le **DVD disponible sur demande**.

Lors du vernissage, Yvan Lubraneski, maire des Molières, en présence des anciens maires Joël Mancion et Claude Guillemain, a insisté sur l'importance de ce travail historique mené depuis 20 ans, qui éclaire le passé des Molières, de son esprit et de ses acteurs.

Vous souhaitez partir aussi à la découverte de notre passé et partager cette passion avec les membres de Mémoire au Village ? Laissez-leur un message en mairie que nous leur transmettrons.



Premier Noël dans la nouvelle école (1984)



Un Centre Équestre ouvert et innovant

- Cavaliers de tout âge et tout niveaux : pratique classique de l'équitation : dressage, saut d'obstacles, cross.
- Nouveau : **activités complémentaires** et variées : enseignement du **polo**, école d'**attelage**...
- Nouvelle activité développée à la montagne (Savoie) : en hiver **ski-joëring** et randonnées dans la neige, en été **raids** et **randonnées en montagne**.
- Le Centre équestre propose aussi ses attelages en **formule calèche pour tous vos événements** (mariages, anniversaires, tournages de films...)

+ d'infos : contact@equitation-molieres.com

Mr FERREIRA à votre service
Pour tous travaux Jardinage & Bricolage
01 60 12 93 89 – 06 03 22 97 82
(possibilité paiement cheque emploi service)

R L E
ELECTRICITE GENERALE
 4, Rue de la Janverrie
 91470 LES MOLIERES

Tel: 01.76.91.31.11
 Port: 06.08.68.69.01
 Mail: rle.elec@gmail.com

TAXIS

Mr. Luis De Sousa
 4 rue de Boullay
 91470 Les Molières

Toutes distances
 Conventonné Sécurité Sociale
 Transports personnels, professionnels et médicaux

06 09 61 36 15 01 60 12 52 99

Entreprise Générale du Batiment

M. St GAGAROV

9, rue de Cernay Tél. : 06 98 57 66 44
 91470 Les Molières Mail : gagarov.stoyan@yahoo.com

Boucherie Charcuterie CHEVRY II

1er Prix Boucherie Papilles d'Or 2014

Boucherie CHEVRY II
 Boucherie - Charcuterie

1, place du marché neuf
91190 Gif s/r Yvette
Tél. 01 60 12 23 36
www.boucherie-eglise-marcoussis.com

Réfection de voirie

Début octobre, la route départementale 838, qui traverse le village, a fait peau neuve lors d'un chantier de nuit.

À présent, **tout le réseau départemental aux Molières date de moins de 5 ans.**

L'aménagement du carrefour de la Bastille et divers aménagements pour ralentir la circulation y seront encore programmés.

La commune va pouvoir aussi intervenir plus spécifiquement sur les voies secondaires.



Curage manuel des caniveaux

Pensez aussi aux pieds de vos murs d'enceinte, merci !

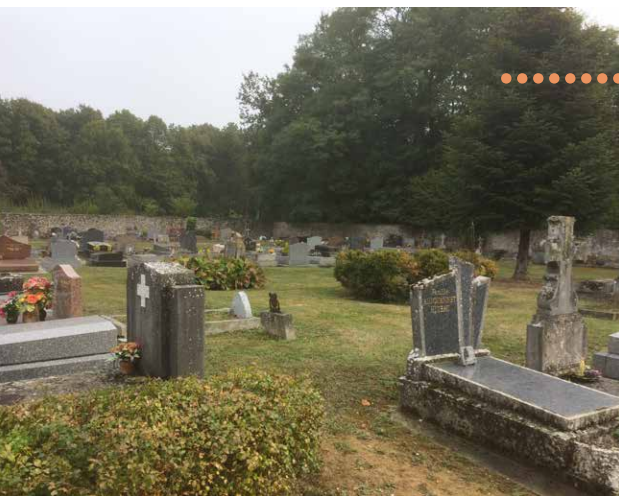


Réparations sur le mobilier urbain.....

Bien que les aménagements pour ralentir la circulation se multiplient, des chauffards ou des conducteurs dissipés dégradent régulièrement le mobilier urbain (panneaux, barrières, plots...).

Vous êtes **témoin d'une dégradation du domaine public ?**

Pensez à prévenir immédiatement la mairie : 01 60 12 07 99 contact@lesmolières.fr



..... Soin des espaces verts



↖ cimetière mairie →
rue de Gometz ↘

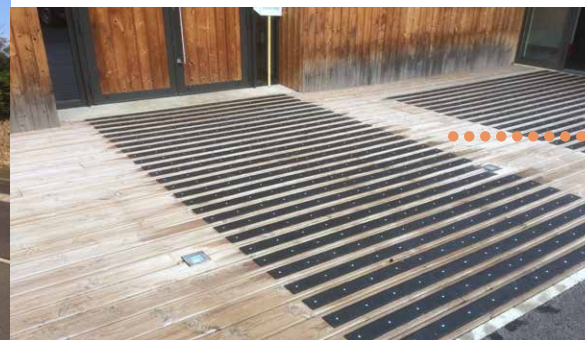


.....Huisseries et volets au groupe scolaire

Une tranche supplémentaire a été réalisée pendant les vacances de la Toussaint : **fenêtres et porte-fenêtres en double vitrage, volets roulants électriques**, pour une meilleure protection et une meilleure isolation énergétique et phonique.



Nettoyage haute pression des murs de l'école.....



.....Pose de bandes rugueuses

Installées pour cheminer sur la terrasse bois de l'espace culturel & associatif en toute **sécurité par temps de pluie ou verglas.**

● **SAMEDI 3 DÉCEMBRE 9H-12H**

Téléthon 2016

Bois du Paradou

Course parrainée avec les enfants des écoles + ateliers tennis
Venez encourager les enfants et participer !



● **DIMANCHE 11 DÉCEMBRE - 16H**

Spectacle de Noël des enfants

Salle du Paradou

Spectacle musical

Goûter, passage du Père Noël...

● **MERCREDI 14 DÉCEMBRE - 18H**

Conseil Municipal des Enfants

Séance plénière, salle du Conseil (mairie)



● **9-10-11 DÉCEMBRE**

EXPO-VENTE des Artistes des Fonds d'Armenon

Espace Culturel & Associatif Guy Jean-Baptiste Target

Vendredi 9 décembre à partir de 17h,
Samedi et dimanche de 10h à 19h.



● **VENDREDI 9 DÉCEMBRE - 20H**

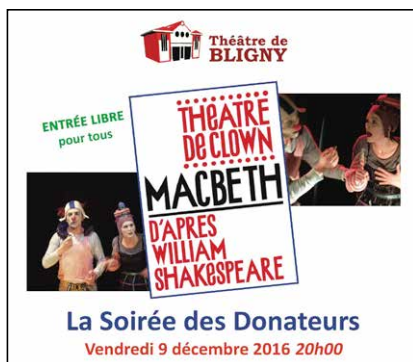
Soirée des donateurs, ouverte à tous !

Théâtre de Bligny à Fontenay les Briis

Célébration du succès du financement participatif pour la rénovation décennale de la cage de scène.

Une soirée festive ouverte à tous ! cocktail, spectacle de clowns...

> renseignements sur www.theatre-de-bligny.fr ou au 01 60 81 90 18



● **DIMANCHE 15 JANVIER 2017 - 16H**

GALETTE DES MOLIEROIS

Salle du Paradou

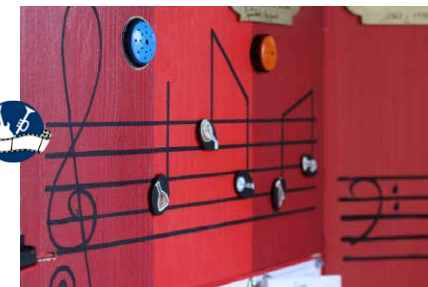
ouvert à tous

● **16 AU 23 JANVIER**

Balade des Arts Ludiques > voir page 19

Salle d'expositions

Espace Culturel & Associatif Guy Jean-Baptiste Target



● **SAMEDI 21 JANVIER - 20H30**

BAL TOUTES DANSES

Salle du Paradou - Entrée 3 € avec une boisson incluse

organisé par l'activité "Danse en ligne" de Sports & Loisirs des Molières



● **SAMEDI 10 DÉCEMBRE - 14H**

Goûter de Noël dansant

Salle du Paradou

Entrée gratuite sur réservation, pour les + de 67 ans

Animation musicale (accordéon), pâtisseries du boulanger des Molières,

Vin mousseux et boissons chaudes, gâteaux...

● **SAMEDI 28 JANVIER - 20H30**
OUVERTURE DES PORTES À 20H

LOTO DE LA CAISSE DES ÉCOLES

Salle du Paradou

organisé par et au profit de la Caisse des écoles





■ **LE CARNAVAL JAZZ DES ANIMAUX** | vendredi 3 février à 20h30.
THÉÂTRE DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES, scène nationale

Les musiciens virtuoses et facétieux du **Amazing Keystone Bing Band** font swinguer la fantaisie animalière de Saint-Saëns.
Une manière irrésistible de découvrir le jazz !
En famille.

Dans le cadre du partenariat entre le TSQY et la commune des Molières,
tarif unique 17 €,

> Attention : règlement pour le 13 décembre en mairie
+ d'infos et réservation : 01 60 12 07 99 - culture@lesmolieres.fr



■ DU 16 AU 20 JANVIER 2017
EXPO "BALADE MUSICALE"

Vous pourrez découvrir une **exposition** itinérante : « **Balade musicale** » dans la **salle d'exposition** de l'Espace Culturel & Associatif Guy Jean-Baptiste Target.

Cette approche ludique et originale de tout ce qui se cache ou presque derrière le mot musique est destinée à tout public, des enfants aux personnes âgées. Une présentation d'instruments originaux avec des musiciens, auprès du public scolaire des Molières, clôturera cette semaine.



■ JEUDI 26 JANVIER 2017
CONTES "RACONT'TAPIS"

À 9h pour la **petite enfance**, à 11h **lecture publique adultes** dans la **salle polyvalente** de l'Espace Culturel & Associatif Guy Jean-Baptiste Target. Animé par **Anik Incerti**, conteuse.

**Sylvie Tréhin
& Frédérique Proust**



Assainissement
Aménagement Urbain

2, rue Hélène Boucher
91460 Marcoussis

Tel : 01 69 01 10 44 - Fax : 01 69 80 71 31 - mail : tpe@tpepersonne.fr

POMPES FUNÈBRES CANO

CHAMBRE FUNÉRAIRE

Transfert avant/après mise en bière
Permanence 7j/7 - 24h/24

POMPES FUNÈBRES

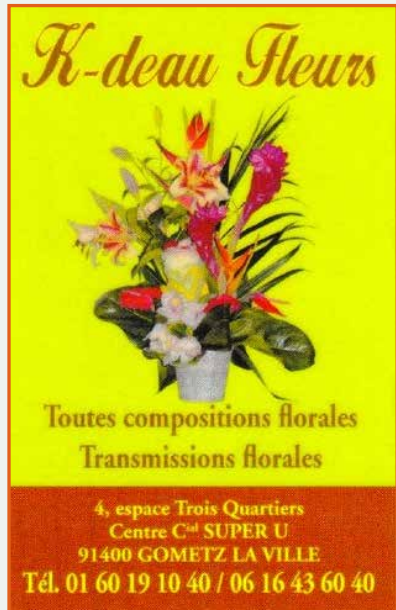
Organisation d'obsèques - Transport France et Etranger -
Crémation - Démarches administratives - Prévoyance

MARBRERIE

Construction de caveaux, monuments (fourniture et pose)
Travaux de marbrerie - Gravure

41 Route de Chartres
91470 LIMOURS

Tél : 01 64 91 24 83 - Fax 01 64 91 41 88
ludoviccano@yahoo.fr
Habilitation préfectorale : 12.91.141



K-deau Fleurs

Toutes compositions florales
Transmissions florales

4, espace Trois Quartiers
Centre C^o SUPER U
91400 GOMETZ LA VILLE
Tél. 01 60 19 10 40 / 06 16 43 60 40



A. DUBOIS PLOMBERIE
ARTISAN PLOMBIER

PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE - DÉPANNAGE

Tél : 09.53.94.01.30
Port : 06.61.05.73.65

12, rue de Gometz
91470 LES MOLIÈRES

plomb.adubois@gmail.com



CAVOK COMMUNICATION

EXPLICIT MEDIA - A CAVOK PRODUCTION™

production d'images spécialisée dans la communication et l'événementiel.
Contact : Laurent PERSIN + 33 6 37 08 97 98
Mail : laurent@cavok-production.com



comRéa
COM B ES

www.comrea.net contact@comrea.net
conseil & solutions de communication

réalisation rapide de sites web,
brochures, flyers, affiches



electronic eye

VISITES VIRTUELLES A 360°
SITES INTERNET

N°Indigo 0 820 20 33 17

contact@electronic-eye.com
www.electronic-eye.com
www.consulting.electronic-eye.com



D.V. PORTAILS

Vente - Installation - Maintenance
Particuliers - PME

M. David Vicente

Automatismes
Portails - Portes de garage
Fenêtres - Stores - Volets - Portes
Visiophonie - Garde-corps - Clôtures

Société D.V. PORTAILS
32 rue de Cernay - 91470 Les Molières
e-mail: dvportails@voila.fr

06 64 52 48 28



M.A. PEINTURE

RAVALEMENT - REVETEMENT SOLS, MURS
NETTOYAGE HAUTE PRESSION

8, RUE DE LA GRANDE FERME - 91470 LES MOLIÈRES
TEL. 01.60.12.31.73

Délibérations du Conseil municipal 17 octobre & 21 novembre 2016 - extraits*

• CONVENTION POUR LA MISE EN PLACE D'UNE ACTIVITÉ « DÉCOUVERTE DU PONEY » DANS LE CADRE DES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP)

Le Centre équestre des Molières, dans le cadre de ses nombreux partenariats avec la commune, prend désormais en charge un groupe de 15 enfants tous les mardis, et ce, à titre gratuit.

Adoptée à l'unanimité

• CONVENTIONS ENTRE LA COMMUNE DES MOLIÈRES ET LES BÉNÉVOLES QUI INTERVIENNENT AU SEIN DES SERVICES PÉRISCOLAIRES ET EN PARTICULIER POUR L'ENCADREMENT DES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP)

Le cadre d'intervention des bénévoles méritait d'être mieux formalisé. Le Conseil municipal s'est félicité à cette occasion de la participation de bénévoles aux NAP :

- Madame Mireille BASSET (jardinage les mardis et vendredis),
- Monsieur Jacques PEZOT (expériences scientifiques les mardis),
- Monsieur Rémi BERTHIER (« permis piéton » et/ou « permis vélo »).

Adoptée à l'unanimité

• CONVENTION ET PARTICIPATION AU PROJET D'AIDE HUMANITAIRE PRÉSENTÉ PAR LE COMITÉ DE JUMELAGE DE LIMOURS / LES MOLIÈRES / NIORO DU SAHEL / FÉGUI PROGRAMME D'ACTIONS 2016-2018

Ces actions s'inscrivent dans la charte de coopération signée par la commune des Molières avec la commune de Nioro du Sahel lors du jumelage en juin 1983.

Ce programme d'actions dans le domaine de l'enseignement des sciences a été retenu par le Conseil départemental de l'Essonne et par le Ministère des Affaires étrangères. Leur participation financière respective dépend du montant cumulé des subventions des communes de Limours et des Molières.

- commune de Limours : 4 500 €,
- commune des Molières : 4 500 € (sur 3 ans)

Adoptée à la majorité.

Abstentions : Mme Sylvie NAVEAU et M. Alexandre VABRE

• DÉCISION MODIFICATIVE N°1/2016 – BUDGET GÉNÉRAL

Ajustements budgétaires à hauteur de 45 199,00 € en section de fonctionnement et 27 000,00 € en section d'investissement.

- Ce qui a permis notamment d'inscrire la réalisation en 2016 :
- travaux d'entretien et de réparation dans les bâtiments publics (en particulier au groupe scolaire Anne Frank),
 - acquisition de matériel informatique et matériels divers à l'école,
 - travaux d'huisseries à l'école élémentaire (bâtiment côté bois du Paradou),
 - aménagements de voirie sur la route départementale n°838,
 - installation d'un parcours d'équilibre.

Adoptée à l'unanimité

• TARIFS COMPLÉMENTAIRES DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

- Tarif de location de la salle d'expositions de l'espace Culturel & Associatif réservé aux artistes pendant le week-end et dans le cadre de la programmation culturelle décidée par la commune (60 € pour les Moliérois, 120 € pour les autres).

- Caution pour la location de la salle d'expositions : 1000 €
- Possibilité d'accès à la cuisine et de louer de la vaisselle dans la salle polyvalente de l'espace Culturel & Associatif : option à 60 €

Adoptée à l'unanimité

• ORGANISATION DU RECENSEMENT 2017 – CRÉATION DE 2 POSTES ET FIXATION DE LA RÉMUNÉRATION DES AGENTS RECENSEURS

Le montant de la dotation forfaitaire qui sera versée à la commune au titre de l'enquête de recensement de 2017 s'élève à 3 616 €. Un agent titulaire fonctionnaire est désigné "coordonnateur d'enquête". Il est assisté d'un « agent coordinateur adjoint ». Ils sont sous la responsabilité du Maire, chargés d'organiser les opérations de recensement, de préparer et d'assurer, en liaison avec les services de l'INSEE, la formation des agents recenseurs et d'assurer l'encadrement et le suivi des agents recenseurs. Ils organisent également l'information des habitants sur les opérations de recensement.

Ces 3 agents recenseurs sont nommés pour effectuer les opérations de distribution et de collecte des informations auprès des habitants (l'INSEE préconise de ne pas dépasser 1 agent pour 260 adresses). L'un des agents recenseurs étant titulaire, il a donc été seulement proposé la création de 2 emplois d'agents recenseurs non titulaires.

Adoptée à l'unanimité

• PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE REPAS DES AGENTS COMMUNAUX EN FORMATION

Sur présentation de justificatifs et dans la limite du taux fixé par la réglementation. Il est précisé que ce taux est actuellement fixé par arrêté ministériel du 3 juillet 2006 à 15,25 €/repas.

Adoptée à l'unanimité

• DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DELIMOURS (CCPL)

À hauteur de 48 266 € en vue de participer au financement des dépenses de fonctionnement relatives au ménage des locaux mais également des dépenses de fluides (eau, gaz, électricité).

Adoptée à l'unanimité

• RAPPORT SUR LES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT - ANNÉE 2015

Le Conseil municipal a pris acte du rapport, disponible pour le public.

*Les comptes-rendus complets des Conseils Municipaux sont disponibles en intégralité sur lesmolières.fr ou en mairie.

Deux groupes de travail ont été créés, en supplément des comités consultatifs déjà existants, pour associer toutes les bonnes volontés, expertises et rôles de chacun dans le village autour d'un thème précis afin de dégager des propositions et des projets concrets.

Inscrivez-vous pour participer !

Vendredi 18 novembre, une centaine d'habitants et de partenaires de la commune ont assisté ensemble à la projection du film-documentaire "Demain" de Cyril Dion et Mélanie Laurent.

L'équipe municipale avait commencé à travailler dès début septembre sur les sujets abordés dans ce long métrage, et diffusé également le film aux agents municipaux sur leur temps de travail.

La philosophie et l'esprit de ce film rejoignent en effet la démarche de l'équipe municipale et sa volonté d'associer les habitants dans la réalisation de projets concrets dans de nombreux domaines.

Sur la forme

L'équipe municipale s'est formée dès 2013 sur un projet associant toutes les bonnes volontés sans s'inquiéter des étiquettes politiques.

Depuis 2014, ont été créés un Conseil des Sages, un Conseil Municipal des Enfants, un Comité cadre de vie, un Comité des fêtes et des commissions extra-municipales sur plusieurs sujets.



La Lendemain

En 2015, une votation citoyenne sur l'entrée dans le Parc Naturel a permis de consulter les habitants qui ont apporté une réponse claire, prouvant que ce débat méritait de dépasser le cercle des "initiés".

En 2016, une petite trentaine d'habitants se sont retrouvés dans un comité local "Communes Citoyennes" afin d'aborder les changements dont la société a besoin, et de transformer nos colères ou nos insatisfactions en énergie positive et en force de proposition.

Sur la sécurité aussi, une quarantaine d'habitants agissent en réseau avec la gendarmerie et le Maire dans le cadre de la "participation citoyenne".

Ces initiatives ne sont pas des gadgets, elles installent le partage de notre destin commun et dessinent l'organisation future de la société.

En s'y associant, les habitants apportent un regard et des suggestions qui ne manquent pas d'être transformés au bénéfice de l'intérêt général.

Il est remarquable de constater par ailleurs qu'à chaque création d'un comité ou d'un groupe, des personnes nouvelles se révèlent et apportent au village une énergie supplémentaire.



Le "Jardin extraordinaire" des NAP

Sur le fond

L'accumulation de capital à l'échelle mondiale a modelé une économie qui se fissure et qui touche ses limites en même temps que les ressources de la terre s'épuisent.

Les dirigeants politiques peinent à répondre à ce changement de paradigme et une troisième voie, entre conservation du système et tentation populiste, émerge difficilement.

Le plus fort moyen d'en faciliter l'émergence est de prendre nous-mêmes les choses en main, à la base de notre organisation sociale.

Le plus fort moyen est de nous impliquer concrètement dans des constructions locales.

• **Le groupe de travail "énergie" étudiera ainsi les initiatives collectives et individuelles pour limiter la consommation de fluides et la production de CO2, privilégier les énergies renouvelables et nous intégrer à l'écosystème sans le détruire.**

• **Le groupe de travail "alimentation et production locales" se chargera de poursuivre**



Nouveau : un petit jardin fruitier partagé

les actions déjà menées (AMAP, éducation des enfants à la terre, respect de la biodiversité...), **d'organiser la valorisation de nos espaces naturels collectifs ou individuels, et de structurer l'offre et la consommation de produits locaux.**

Il s'inscrit d'emblée en partenariat avec le projet d'un hectare de permaculture, porté par le groupement philanthropique et social de La Lendemain, sur le plateau des Molières.

Ce groupe s'associera au **Projet Alimentaire Territorial** que la Région Île de France et le Parc Naturel vont accompagner sur le territoire "pilote" des 14 communes du Pays de Limours.

L'un et l'autre groupe ont vocation à travailler en lien avec les acteurs déjà impliqués, favorisant un partage des savoirs et une coordination de l'action à tous les niveaux : collectivités publiques, professionnels, bénévoles.

Notre territoire n'est décidément pas en reste avec un projet de **monnaie locale complémentaire** à l'échelle du Parc Naturel.

Nous avons donc bien plus à faire qu'à dire pour construire demain...

Yvan LUBRANESKI

Coupon à déposer en mairie



NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____@_____

Téléphone : _____

Première réunion :

Mercredi 25 janvier 2017 à 20h30

Espace Culturel & Associatif

Coupon à déposer en mairie



NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____@_____

Téléphone : _____

Première réunion :

Judi 26 janvier 2017 à 20h30

Espace Culturel & Associatif



Original signé de la Constitution de la Vème Rép. Palais du Luxembourg

Si, pendant plus de 5 décennies, les institutions de la Vème République nous ont apporté stabilité, équilibre et efficacité, aujourd'hui, elles ne peuvent plus répondre aux défis et interrogations du monde.

De plus en plus, le citoyen a l'impression de n'être pas ou mal représenté, écouté suffisamment, le lien semble rompu entre lui et ses représentants et il pense bien souvent que les institutions sont incapables de définir un projet commun pour le pays.

Les politiques ont pris conscience de ces dysfonctionnements de la Vème République et sans nul doute, cette question sera largement abordée lors des prochaines élections présidentielles, ce sera le moment !

Jusqu'à maintenant, les révisions de la Constitution s'effectuaient toujours à la demande de l'exécutif et jamais le Parlement ne s'était saisi d'une telle question.

Pour la première fois, en octobre dernier, un colloque a été organisé à l'Assemblée nationale sur l'avenir des institutions à l'initiative de C. Bartolone (Président de l'Assemblée nationale) épaulé par M. Vinock, éminent historien.

Ce colloque fait suite aux travaux d'une commission qui s'était réunie de novembre 2014 à juillet 2015 pour approfondir les différents thèmes de réflexion.

Ce groupe de travail, composé de parlementaires de droite et de gauche, d'universitaires, de juristes, d'historiens, de syndicalistes et d'acteurs du monde de l'entreprise, a procédé à des dizaines d'auditions et à une consultation citoyenne parmi les Français. Plus de 4 000 personnes avaient participé et rempli le même questionnaire que celui soumis aux membres du groupe de travail.

Ce vaste débat a mis l'accent sur les origines de la

crise démocratique et a permis d'élaborer certaines propositions au nombre de 17.

De toutes ces propositions transpartisanes, sans trop rentrer dans le détail, on peut en extraire quelques-unes qui peuvent paraître « radicales » :

- pour réduire l'abstention, le vote obligatoire est préconisé.
- l'instauration de la proportionnelle pour les législatives ce qui participerait à limiter l'abstention et accroître la représentativité.
- l'instauration d'un septennat non renouvelable (avec le quinquennat le pays est toujours en campagne électorale !).
- un référendum généralisé :
 - un référendum d'initiative citoyenne soumis à un seuil de 2% du corps électoral, environ 800 000 personnes,
 - un référendum révocatoire : le Président de la République élu au suffrage universel, responsable devant le Parlement et les Français.
- la réduction du nombre de parlementaires et le renforcement de leurs moyens de contrôle.

Un consensus semble se dégager pour une « fourchette » de 400 à 450 députés au lieu de 577 actuellement.

• la redéfinition des missions du Président de la République et du 1er ministre, pour un meilleur équilibre des pouvoirs.

- la non-cumul des mandats dans le temps
- une profonde réforme du Sénat : réduction du nombre de sénateurs (348 actuellement) et proposition de fusionner avec le Conseil économique, social et environnemental avec une modification du mode de scrutin pour favoriser la représentation des communes et des régions, là aussi la proportionnelle est évoquée.
- le renforcement de l'indépendance et des moyens de la justice.
- un cadre législatif favorisant la démocratie sociale et environnementale.

Les prochaines élections présidentielles peuvent être l'occasion de ce grand débat et les candidats doivent saisir une telle opportunité ; en cette période de doutes, d'interrogations, de fractures, cette question institutionnelle est fondamentale pour resserrer le « pacte républicain » et envisager l'avenir de notre bien commun.

Pierre PRUNETA

MARIANNES DU CIVISME

La commune des Molières, lauréate de la Marianne du Civisme



La Fédération des Anciens Maires et Adjoints (FAMAF) organise ce concours pour les grands scrutins nationaux afin de stimuler le civisme de nos concitoyens et de lutter contre l'abstentionnisme grandissant. Ces actions sont relayées par les associations départementales des Anciens Maires et Adjoints. En Essonne, l'ADAMA91 a été créée en 2015.

Dans la catégorie de 1001 à 5000 inscrits, **pour les élections régionales de décembre 2015, la commune des Molières est lauréate avec un taux de participation à cette élection de 63,69 %.**

Ce prix sera remis par l'ADAMA91 début décembre.

Du 19 janvier au 18 février 2017, le recensement a lieu aux Molières



C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

Reportez-vous ci-contre pour voir le plan de la commune, les secteurs et les agents recenseurs.

C'EST SÛR

Le recensement a lieu selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT PAR INTERNET : C'EST PLUS PRATIQUE !

Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site :

www.le-recensement-et-moi.fr



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Secteur 2 :
M. Rémi Berthier

Secteur 1 :
M. Gilles LE BOULANGER

Secteur 3 :
Mme Caroline Rubio

IMPORTANT :
En dehors de ces trois agents recenseurs, aucune autre personne n'est habilitée à vous rendre visite au titre du recensement 2017.



Votre voyage en direct avec nos partenaires locaux

Retrouvez-nous sur www.unecertaineideeduvoyage.com
01 60 10 08 40
 4 rue de la Croix Valentin - Les Molières

- Bhoutan
- Birmanie
- Brésil
- Inde
- Namibie
- Tanzanie
- Thaïlande

Votre publicité ici

☞ contacter Laura
 en mairie au 01 60 12 07 99
contact@lesmolières.fr

LES MOLIÈRES IMMOBILIER

Ventes – Locations – Estimations
 Maisons – Terrains - Appartements

7, Place de la mairie 91470 LES MOLIÈRES
 Tél : 01 60 12 21 58 Mobile : 06 82 27 05 32

lesmolièresimmobilier.fr
contact@lesmolièresimmobilier.fr



Millésime Coiffure

11, Place de la Mairie 01 60 12 39 78

Restaurant LE CHAT BOTTÉ
 Crêperie – Grill – Plats variés



2 salles & terrasse d'été
 Repas d'affaires, baptêmes...

Tél. : 01 69 41 39 62
lechatbotte-restaurant.fr

Ouvert tous les jours
 midi & soir

au PointBar
 bistro

8, Place de la Mairie ☎ 09 52 43 79 55

Ouvert du Mardi au Samedi
 7h30-15h et 18h-20h

Restauration le midi
 Plat du jour ou à la carte

Le Samedi de 9h à 15h
 Fermé le Dimanche et le Lundi

diners-concerts, événements sur demande



LA FERME D'ARMENON

Chambres d'Hôtes

Les Molières
 01 64 91 00 45

contact@lafermedarmenon.com
www.lafermedarmenon.com

BOULANGERIE PÂTISSERIE DES MOLIÈRES

du mardi
 au dimanche midi (13h) :
 6h45-13h / 15h30-19h30

9, Grande Rue 91470
 Les Molières

Tél. : 09 84 51 15 37

laboulangeriesdesmolières@gmx.fr



ENTRE LA POIRE ET LE FROMAGE
 épicerie fine

11 Grande rue
 91470 Les Molières
 Tél. : 09 81 78 13 99

Produits locaux et artisanaux
epicerie@entre-poire-et-fromage.fr

• EN BREF

☞ **Comités Consultatifs**

- **Comité des Fêtes, de l'Animation et de la Culture** : 5 décembre 20h30, salle polyvalente de l'Espace Culturel,
- **Conseil Municipal des Enfants** (séance plénière) : 14 décembre 18h, salle du Conseil en Mairie,
- **Comité "Communes Citoyennes"** : 20 décembre 20h30, salle d'exposition de l'Espace Culturel,
- **Conseil des Sages** : 19 janvier 2017 20h30, salle du Conseil en Mairie.



☞ **Le Maire met des P.V...**

Au cours des dernières semaines, et anticipant ainsi sur la future mise en place de missions de sécurité confiées à un agent communal, deux véhicules ont fait l'objet de procès-verbaux pour diverses **infractions associées à une vitesse excessive** dans le village. Rédigés selon les règles du Code de Procédure Pénale, ces procès-verbaux ont été transmis au Procureur de la République à Évry.

De même, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, deux personnes ont été mises en demeure de retirer des **encombrants et autres objets abandonnés sur la voie publique**, avant sanction.

Selon l'article L541-46 du code de l'environnement, « Est puni de deux ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende le fait d'abandonner, déposer ou faire déposer, dans des conditions contraires aux dispositions du présent chapitre, des déchets. En cas de condamnation prononcée pour les infractions visées, le tribunal peut ordonner, sous astreinte, la remise en état des lieux endommagés par les déchets qui n'ont pas été traités dans les conditions conformes à la loi. (...)

Dans la mesure du possible et avec l'aide des habitants, la commune recherche l'identification des auteurs dans le but de les poursuivre.

☞ **Montée en Débit pour la partie Ouest du village**

Dans le cadre de la Montée en Débit programmée par le Département en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Limours, la mise en service de l'armoire de Boullay a pris du retard.

Les services départementaux estiment que les travaux devraient être achevés au plus tard au tout début de l'année 2017. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la politique départementale d'aménagement numérique du territoire qui vise à déployer le très haut débit en Essonne à horizon 2020. La commune des Molières bénéficie ainsi d'une intervention intermédiaire appelée la Montée en Débit permettant une première amélioration du débit.

Adresses concernées (NRA de Boullay les Troux) : ALLÉE DES ALOUETTES, ALLÉE DES JARDINS, CHEMIN DES CARRIERS (2), RUE DE CERNAY LA VILLE (56 à 78), RUE DES BOUILLEAUX, RUE DES LONGS RÉAGES.

COMMERCES

Votre **poissonnier** du **vendredi matin**, place des Lilas

Pour les fêtes, Grégory vous donne rendez-vous les **samedis 24 et 31 décembre après-midi**, place des Lilas (possibilité de plateaux de fruits de mer et de commandes spéciales pour vos fêtes), en plus du vendredi matin.

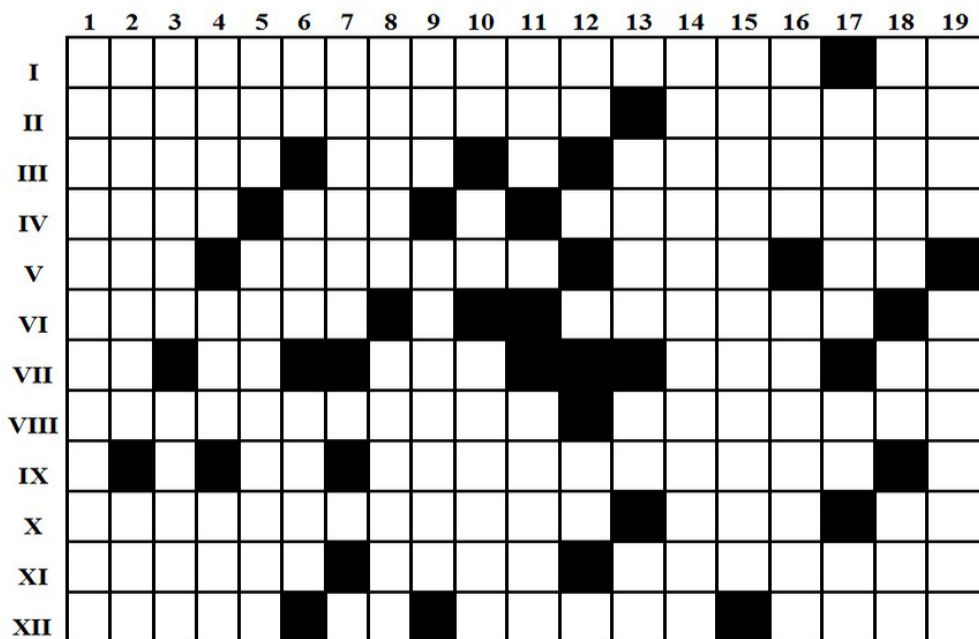


HORIZONTALEMENT :

- I. N'est pas une autorisation de tuer ! (3 mots) – Version originale
 II. Elles peuvent être scolaires ou professionnelles – Intactes
 III. Après – Proche du cheval – Au cœur des fleurs
 IV. Chiffre de droite à gauche – Rivière alsacienne – Petit port du Cotentin
 V. Lettre grecque – Vent du Sud – Canton suisse – Préposition
 VI. De la journée – Très épicés
 VII. En ville – Tête d'ovine – Lettres explosives – Lettre grecque inversée – Axe sur la boussole
 VIII. Sont appréciées des militaires – Partis pris
 IX. Note – Se pratique parfois en cas de danger
 X. Feu un humoriste belge bien connu dans notre région – Fait force... mais à l'envers – Préposition
 XI. Qualifie une bonne solution – De droite à gauche : peu courant – 90 en Belgique
 XII. Très puissantes pour les « rave-party » - Hic ! – Préposition – Déshonoré en venant de la droite

VERTICALEMENT :

1. Pour entrer ou sortir des Molières ? (3 mots)
 2. Une poussée de fièvre peut l'être – Entre deux âges...
 3. Quand il est de verdure, il est naturel – Élément de ruche
 4. Les canton des Alpes de Haute Provence – Pour certain nomade – Ego dérangé !
 5. Début d'instruction – Aux alentours
 6. Petit patron – Fin d'office – Purge
 7. Revêtements de sol
 8. Ils présentent – Peu engagés
 9. Héros de Corneille – Réaliser une première
 10. Lac des Pyrénées – Île de France – Érudit la tête en bas
 11. Sur la boussole – Résultat chiffré
 12. Automobile mythique – Coutumes
 13. De bas en haut : un des cinq sens – Queue de serpent – Drame japonais
 14. Pause en cours d'action
 15. Résultat d'une action
 16. De bas en haut : remuée – Anémiai une fleur
 17. Très rapides – Pronom – Sur des plaques des Pays-Bas
 18. Courants d'air – Auteur de rumeurs – Mouvement indépendantiste
 19. Risquée – Sèves



Solutions du n°123

Horizontalement :

- 1 Permis de chasse – Brai
 2 Imprimeur – Voiturier
 3 Par – Ameute – Taoïsme
 4 Er – Pela – Eure et Loir
 5 Âgée – Agilités – UC
 6 UE – RP – LCI – Cohues

- 7 Mélangée – Étiolées
 8 Peter – IE – Roi – Slip
 9 Ana – Trente-neuf – Ma
 10 RT Luie – Io – Fêtées
 11 Isola – Élanements
 12 Nelaton – Iseran – Je

Verticalement

1 Pipeau – Parié

- 2 Émargements
 3 RPR – Étalon
 4 Mr – Perle – Ule
 5 Il – Partial
 6 Smala – Re
 7 Démagogie – Et
 8 Eue – Een – Lo
 9 Cruelle – Tian
 10 Tuic – Néon

- 11 Avertie – Ci
 12 SO – EE – Trèves
 13 Sites – Iou – Me
 14 État – Coiffer
 15 Uuluol – ENA
 16 Brioches – TTN
 17 Risi – Uel – Es
 18 Aemr – Esime
 19 Ire – Os – Passé

MAIRIE 01 60 12 07 99 contact@lesmolières.fr www.lesmolières.fr

Horaires : Lundi : 14h-18h Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h Samedi : 9h-12h

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

SAMU 15

MÉDECINS LE WEEK-END : MAISON MÉDICALE DE GARDE D'ORSAY

5 boulevard Dubreuil-Orsay (près de la gare RER d'Orsay) **Pour consulter il faut appeler le 15.**
 La maison médicale de garde permet de consulter un médecin généraliste le week-end ou les jours fériés sans engorger les urgences des hôpitaux.

INFIRMIÈRES :

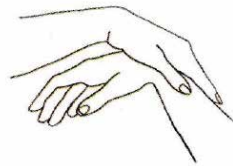
CHRISTINE PERRIN 01 60 12 20 74

SYLVIE PAROT 06 61 91 95 88

PHARMACIE : 11, place de la Mairie 91470 Les Molières | 01 60 12 28 60

Ouverte tous les jours sauf le dimanche, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

kinésologue
Julie FRANCOU




Sur RDV
 Tel: 06 87 26 08 42
 91470 Les Molières (proche 78)

beatrice lavirotte
 PSYCHOLOGUE
 Enfants - Adolescents
 Adultes

14, place de la Mairie
 91470 Les Molières

beatrice.lavirotte@sfr.fr
 01 60 12 04 28
 06 33 01 13 56



RONDET Aude
 Pédiacre Podologue D.E.



14 place de la mairie
 91470 Les Molières

rondet.podologue@gmail.com 01 60 12 98 91

Ariane SIMONNET
 Masseur-kinésithérapeute D.E.



16 ter, rue de Boullay les trous
 91470 Les Molières
 Port : 06 85 84 58 61

Tél : 01 69 30 04 81
ariane.simonnet@club-internet.fr

LES MOLIÈRES 

15 DIMANCHE
JANVIER **2017** à 16h



GALETTE DES MOLIÉROIS

ouvert à tous

Salle du Paradou

34, rue de Gometz 91470 Les Molières

